
Famille, logement, propriété à Alger.

*Chérifa HADJII **

La famille constitue un objet de recherche complexe, elle se situe au carrefour de plusieurs sciences (droit, sociologie, économie, anthropologie, psychologie, démographie...).

En Algérie, la famille en tant qu'institution a une importance considérable, celle-ci intervient de multiples façons dans la vie de chaque individu. Dès que l'on aborde la question de la famille, on suscite toutes les passions car on pénètre inévitablement dans le domaine du privé, de l'intime, du sacré.

En Algérie, la sociologie de la famille ne s'est pas encore imposée en tant que sociologie autonome et spécialisée¹. Cependant, la question familiale a été abordée depuis plusieurs décennies par des sociologues, mais elle a été réellement prise en charge par les socio-démographes à travers les conditions de reproduction biologique de la famille. Différentes études s'accordent à dire que la famille algérienne a subi de profondes mutations et qu'elle traverse un double processus de décomposition-recomposition dû à plusieurs facteurs, notamment démographiques, économiques et socio-culturels. Les recherches antérieures ont montré l'amorce d'un processus de nucléarisation de la famille² induit par la migration, l'urbanisation, l'industrialisation ou à l'inverse le maintien ou le retour de la famille de souche, *el'aïla* qui, demeure une institution relativement forte. La pénurie de logement,

* Enseignante - chercheur, Institut de Sociologie d'Alger, membre du C.R.E.P.P.E- Institut d'urbanisme de Paris.

¹ Dans les différents instituts de sociologie en Algérie, la filière d'enseignement (sociologie de la famille) n'existe pas ; cette discipline spécialisée est enseignée en relation avec la démographie.

² L'ensemble des recherches effectuées au sein de l'A.A.R.D.E.S., le travail de BOUTEFNOUCHET, Mostefa.- La famille algérienne, éléments et caractéristiques récentes.

l'accession à la propriété, conjoncturellement les retombées du réajustement structurel de l'économie et les effets du terrorisme sont autant d'éléments qui ont contribué à la décomposition/recomposition de la famille. Aujourd'hui il suffit de regarder autour de soi pour constater que la famille algérienne présente une structure complexe et variée. Elle n'est ni nucléaire, ni étendue du point de vue de sa structure, elle n'est ni moderne, ni traditionnelle du point de vue de son fonctionnement. Notre propos ici n'étant pas de polémiquer autour de la problématique tradition, modernité, devenue caduque aujourd'hui, mais de saisir les conditions de structuration de la famille dans sa pluralité et sa diversité. En effet, nous considérons que les familles subissent une structuration permanente en fonction de leurs histoires personnelles, de leurs conditions d'existence et en particulier de leurs conditions de logement. Nous avons choisi de comprendre la question familiale à partir du logement, notamment l'accession à la propriété car elle joue un rôle central dans la matérialisation des liens familiaux. Il nous semble que faire le lien entre famille et logement est une approche possible pour mieux la saisir. Le logement en tant que support de consommation est un des révélateurs des enjeux qui se nouent autour de la question familiale. Le rapport **logement-famille** dans un contexte d'urbanisation récente et rapide, la population urbaine est passée de 10% de la population totale en 1954 à plus de 50% en 1992 et de crise de logement, nous permet de mieux cerner les déterminants de la structuration de la famille. Ainsi dans un premier temps, nous présentons un rappel des définitions statistiques : ménage, logement et les résultats des recherches antécédentes.

Dans un deuxième temps, nous aborderons le rapport de la famille au logement, notamment en accession à la propriété de la maison individuelle, à partir de l'espace urbain algérois.

1- Famille, ménage, logement : quelques définitions

Pour éviter l'écueil de l'approche statistique, il nous a semblé important de lever quelques équivoques.

1.1. La famille : la conjugalité

L'approche statistique ne saisit pas la famille en tant que telle. La définition de la famille à travers les différents recensements a opéré un net glissement vers la notion de ménage et de logement. Il n'y a pas à proprement parler de définition de la famille. En effet, l'appareil statistique fourni par l'O.N.S. entend par famille "le couple avec ou sans enfant". La famille se trouve donc essentiellement caractérisée par la conjugalité, le noyau conjugal biologique ; que deviennent alors les autres types de familles (mono-parentale, couple sans lien conjugal) ?

1.2. Le ménage : un ensemble de familles

Quant au ménage qui est l'unité statistique élémentaire, il est défini en tant que "groupe de, personnes vivant dans le même logement sous la responsabilité du chef de ménage, préparant et prenant les principaux repas ensemble. Ces personnes sont généralement liées entre elles par le sang, par le mariage ou l'alliance. Une personne seule constitue un ménage. Un ménage ordinaire est constitué d'une ou de plusieurs familles" (O.N.S., 1996). Cette définition insiste sur les liens de parenté, l'unité de résidence et l'unité de consommation. Le ménage est identifié par l'alliance (le mariage), la filiation (le sang), la cohabitation (le logement) et enfin le pouvoir (chef de ménage). En trente ans le nombre de ménages a plus que doublé, il est passé de 2.031.167 en 1966 à 4.096.000 en 1996 (O.N.S. 1996). Aussi, nous pouvons dire que la famille apparaît dans cette perspective comme sous-ensemble du ménage. Selon les cas rencontrés, une famille conjugale peut correspondre au ménage au même titre que celle qui est composée d'un noyau familial principal et d'autres secondaires. Différentes structures de familles peuvent être en adéquation avec la notion de ménage. Ainsi, le risque de l'approche statistique est d'assimiler la notion de ménage à celle de famille. Le groupe familial tend ainsi à se réduire au ménage.

1.3. Le logement : un espace clos et couvert

Comme nous l'avons précédemment vu, l'approche statistique identifie les ménages à partir du logement. La notion de ménage recouvre celle de logement. "Le logement est défini en tant que lieu clos, couvert, habité, par une ou plusieurs personnes ou bien inhabité, mais pour l'habitation. En général, c'est un ensemble de pièces ou une seule, destinées à l'habitation. On doit y pénétrer sans être obligé de traverser un autre logement". (O.N.S., 1996). Cette définition s'attarde sur l'aspect physique du logement et son mode d'occupation. Le logement peut être habité par un ou plusieurs ménages qui à leur tour sont composés d'une ou de plusieurs familles. Nous constatons toutes la difficulté d'arriver, à partir de l'approche statistique, à saisir la famille. C'est dans ce sens que différentes recherches ont privilégié la notion de ménage au détriment de la famille. Les notions de ménage et de famille ne recouvrent pas la même signification sociologique.

2- Les déterminants de la structuration de la famille

2.1. Urbanisation et migration

L'analyse rétrospective menée par M. GUETTA (1991) à partir de différentes études et recherches nous permet de constater que le nombre de famille par ménage est passé de 1,26 en 1948 à 1,19 en 1966 et

1,25 en 1987 en milieu urbain et de 1,26 en 1948 à 1,25 en 1966 à 1,26 en 1987 en milieu rural.

Il parvient au terme, de son analyse à quatre résultats :

- 1- La tendance à la nucléarisation des ménages qui s'est manifestée au cours des années 1954-1966 ne s'est pas en fait prolongée.
- 2- L'urbanisation croissante n'a pas entraîné un éclatement de la famille étendue en ménages mono-nucléaires mais a contribué au déclin de la famille traditionnelle, *el'aïla*.
- 3- La nucléarisation est considérée comme transitoire pour les ménages migrants, le ménage se reconstitue après une génération de résidence en ville.
- 4- La structure des ménages varie selon les catégories socio-professionnelles, il note que les C.S.P. d'ouvriers, qualifiés et spécialisés, manœuvres et personnel de service, ont en moyenne un ménage composé de 1,17 à 1,19 famille. Quant aux C.S.P. d'employeurs, cadres et employés, le nombre de familles par ménage est légèrement élevé 1,20 à 1,37, Par ailleurs, les études menées par l'A.A.R.D.E.S, (1979) dans les principales villes d'Algérie nous permettent de constater que les premières C.S.P. citées habitent des logements composés de une à deux pièces à 77% de ces catégories. Quant aux secondes catégories, cette proportion chute à 3%

2.2. Pénurie de logement et cohabitation

Quelques données statistiques récentes sur le logement, nous permettent de constater que le logement est occupé par plus d'un ménage.

En effet, le nombre de ménages a doublé en l'espace de 30 ans sans que le nombre de logements suive. Ce dernier est passé de 1.982.100 à 3.781.100 en 1996 (O.N.S.). Le taux d'occupation des logements est passé de 6,10 personnes à 7,53 en 1996.

En 1997, le nombre de personnes par ménage était de 7 et le nombre de personnes par famille de 5,6. En 1996, la taille de ménage est de 6,95 ; ainsi, le mode d'occupation du logement nous renseigne sur le ménage, sur la famille à un instant donné, la date de recensement et de l'enquête revenus et emploi réalisés par l'O.N.S. Du fait de la pénurie du logement, l'équation famille conjugale - logement F3 type moderne ne s'est pas toujours réalisée³. Aussi, l'existence de la famille étendue occupant un logement F3 relève plus de la nécessité que d'un choix. Le principe de cohabitation de plusieurs couples inter-génération ou dans la fraterie n'est

³ Les programmes publics de construction des logements ont privilégié le logement de type F3 : 60 % du total des logements construits. Les immeubles constituent 25 % du parc global de logements, les maisons individuelles et traditionnelles 70 % en milieu urbain en 1996 selon l'enquête emploi et revenus faite par l'O.N.S.

pas toujours recherché. Il faut rappeler que la famille a joué et joue encore aujourd'hui un rôle considérable dans la gestion de la crise du logement. Ainsi, la persistance de la famille étendue est-elle une solution de type de solidarité familiale en raison de la pénurie de logement ou correspond-elle à un choix de structure de la famille ?

2.3. L'analyse structurale de la famille algéroise

A partir d'une étude qualitative de la famille algéroise, S. KHODJA (1991) a considéré que la famille rurale traditionnelle et élargie en se déplaçant en ville a éclaté en 5 nouveaux types de famille : la famille néo-patriarcale étendue ou réduite qui comprend le couple, les enfants célibataires et mariés, les petits enfants. C'est une famille née de la crise et de l'éclatement de la famille patriarcale rurale et s'est reconstruite, après un certain nombre d'années et d'avatars en ville.

La famille conjugale, la famille conjugale réduite (mono-parentale) et la famille para-conjugale.

Cette analyse structurale a été réalisée en tenant compte de trois facteurs :

- Les conditions de constitution de couple
- La cohabitation ou non du couple avec la belle-famille
- Le système d'autorité familiale.

Ces derniers éléments permettent une nouvelle approche de la famille, de son fonctionnement interne et externe en ce qui concerne les mutations subies par le système d'autorité familiale traditionnelle.

3- Famille, propriété et trajectoires résidentielles

3.1. Famille et logement à Alger

Nous avons mené une recherche sur le processus social d'appropriation de l'espace algérois, notamment celui du logement par les familles afin de saisir les transformations de la famille.

Cette étude qualitative⁴ a concerné 39 familles réparties dans deux quartiers centraux d'Alger (La casbah, noyau historique de la ville et la rue Didouche Mourad, centre colonial de la ville moderne), et dans deux espaces périphériques (Chéraga et Bab-Ezzouar) qui ont connu un développement urbain important à partir des années 1980. Ils constituent une excroissance d'Alger. Un mouvement important s'est réalisé du centre vers la périphérie. Ces espaces nous sont apparus comme révélateurs de la dynamique urbaine et sociale ayant des effets certains sur les structures familiales. Dans cette dynamique, le logement semble jouer un rôle central dans la décomposition-recomposition de la famille. Ainsi, à partir de situations concrètes d'insertion urbaine des familles algéroises, de

⁴ Cette recherche menée entre 1986 - 1988 au sein du C.R.E.A.D. a été financée par le F.N.U.A.P. portait sur le thème de la fécondité

l'histoire de peuplement des quatre quartiers énoncés, et des caractéristiques architecturales des logements ; nous avons tenté de comprendre la structuration des familles.

3.2. Trajectoires résidentielles des familles

L'étude approfondie des trajectoires résidentielles des familles nous a révélé que :

- Les familles habitant en périphérie (Bab-Ezzouar et Chéraga) ont connu une forte mobilité résidentielle ; elles ont occupé en moyenne quatre logements successifs, le dernier leur permettant la décohabitation avec la belle-famille. La famille de type conjugal se trouve en majorité à Bab-Ezzouar et dans de moindre proportion à Chéraga.
- Les familles du centre d'Alger ont connu une relative stabilité par rapport aux précédentes. Leur installation au centre dans des logements de type collectif ne semble pas être définitive. Les familles de la Casbah, compte tenu de la dégradation du cadre bâti, seront, selon les moyens financiers des familles et les politiques de relogement, soit recasées en périphérie de la ville en logement F3, ce qui ne va pas sans éclatement de la famille, soit en trouvant des solutions individuelles. Les familles de la rue Didouche Mourad aspirent à l'accession à la maison individuelle, elle en est en projet pour certaines. Les familles conjugales sont plus importantes à la rue Didouche Mourad.
- Il faut rappeler que ces trajectoires résidentielles ne sont pas anarchiques, mais elles obéissent aux règles de la gestion effective de la ville et à celle du marché immobilier locatif ou en accession à la propriété.

3.3. Famille et propriété

La propriété de la maison individuelle a une forte valeur symbolique en Algérie⁵, elle se situe au sommet de la hiérarchie résidentielle. Cette étude nous a permis de constater que l'accession du logement en appartement n'est qu'une étape de la trajectoire résidentielle. Ainsi les familles de la rue Didouche Mourad et de Bab-Ezzouar, propriétaires de leur appartement acquis dans le cadre de la loi 1981⁶, aspirent à

⁵ La structure du parc de logement en Algérie selon le statut d'occupation, secteur juridique en 1986 (Source O.N.S.), enquête emploi revenus, 75 % des logements sont privés et 25 % publics en milieu urbain. La répartition des propriétaires et copropriétaires à l'échelle nationale, selon le mode d'acquisition du logements est de 30,7% par héritage, 34% sur fonds propres, 9,3% sur fonds propres, plus prêts, 11,4% par achat aux particuliers, enfin 14,4% par achat par le biais de la C.N.E.P. et l'E.P.L.F.

⁶ Il s'agit de la loi sur l'accession des biens de l'Etat qui a concerné les logements publics construits avant et après 1962.

l'accession de la propriété de la maison individuelle, certaines construisent ou veulent faire construire leur maison. De ce fait, la propriété de l'appartement a constitué un patrimoine qui sera selon les moyens matériels des familles, négocié sur le marché de l'immobilier, mis en vente ou à la location ou transmis au fils mariés ou en voie de l'être. Par ailleurs l'accession à la propriété de la maison individuelle permet dans l'immédiat de régler un problème de logement.

Ce dernier objectif est pris en charge différemment selon les capacités financières des familles, mais il subit aussi le poids de l'exigence d'un espace autonome pour chaque couple.

Des recherches⁷ ont montré des stratégies déployées par les familles pour gérer la crise du logement, et analyser les pratiques sociales quant au mode d'occupation du logement qui devient de plus en plus exigü après le mariage des fils. De ce fait la maison individuelle devient une affaire de famille, cette dernière se mobilise pour l'acquérir, "Le projet de faire construire est à peu près toujours associé au projet de fonder un foyer ou de l'augmenter, de bâtir une maison au sens de maisonnée, c'est-à-dire à la création d'un groupe social uni par les liens de l'alliance et de la parenté, que redoublent les liens de la cohabitation " (P. BOURDIEU, 1990).

La construction de la maison individuelle est conçue pour permettre une structuration de la famille qui sera composée de noyaux séparés où le couple apparaît comme entité autonome sans que cela ne remette en cause la cohésion du groupe familial. De nos jours les critères de l'unité de consommation (budget et cuisine en commun) et de communauté de vie (prendre ensemble les repas) sont en nette régression dans beaucoup de familles. Cependant, il est important de préciser que l'autorisation spatiale et réelle du couple ne signifie pas remettre en cause la parentèle. "Ce qui s'affirme tacitement à travers la création d'une maison, c'est la volonté de créer un groupe permanent uni par les relations stables, une lignée capable de se perpétuer durablement, à la façon de la demeure, durable et stable, immuable, c'est un projet ou un pari collectif sur l'avenir de l'unité domestique, c'est-à-dire sur sa cohésion, son intégration ou si, l'on préfère, sur sa capacité de résister à la désagrégation et à la dispersion (P. BOURDIEU, 1990).

C'est ainsi qu'au moment de la constitution des couples, des stratégies matrimoniales sont mises en œuvre pour sauvegarder l'unité de la famille⁸.

⁷ Différents travaux de mémoires et de magisters soutenus à l'Institut de sociologie d'Alger portent sur le thème de la cohabitation en rapport avec la crise du logement

⁸ Dans une étude sur la fécondité faite en 1987 au sein du C.E.N.E.A.P, A. KOUACI note que 40 % des mariages sont de type endogamique en Algérie. L'âge moyen au 1er mariage est en hausse, il passe de 23 à 27 ans pour les

Peut-on dire que toutes les stratégies résidentielles sont orientées vers l'objectif de construire une maison individuelle ? Ces dernières s'inscrivent-elles dans des stratégies de reproduction de la famille ? Il est clair que les familles, face à la crise du logement, ont tenté de s'approprier le logement F3 normatif, en lui, faisant subir des transformations conformes à leurs exigences ou de faire construire une maison individuelle selon leurs propres valeurs et besoins.

Conclusion

Au terme de cette réflexion nous pensons que la famille pour être saisie dans sa complexité, nécessite différentes approches. Nous avons montré que l'approche statistique présente des limites, elle prend en considération la famille en tant que ménage habitant un logement à un moment donné.

L'analyse longitudinale et biographique des familles apporte des éclairages nouveaux, les trajectoires résidentielles des familles, leur cycle de vie, leur histoire urbaine, nous permettent de saisir la famille dans toute sa complexité. Aussi la famille algérienne "normale, naturelle", n'existe pas ; c'est une catégorie à construire. Certes, la famille a subi des changements quant à sa structure et son fonctionnement, mais ce qui a changé, c'est le rapport à la famille, le rapport à la parentèle, les rapports inter-générationnels, la place et le statut de la femme dans la famille.

L'accession à la propriété de la maison individuelle apparaît comme un moment privilégié pour réactiver le réseau familial. La cohabitation semble être plus fonctionnelle que, réelle. En effet le logement ne "produit" pas la famille, mais il en est le support matériel. Il est vrai que les liens familiaux semblent "transcender" les murs de la maison. L'élément logement en rapport avec la famille contribue à l'enrichissement du débat sur la famille ; l'accession à la propriété constitue certes un acte économique, mais il s'agit surtout d'un acte social qu'il faudra décrypter.

C'est une piste de recherche qui reste en friche, pour mener une meilleure connaissance de la famille algérienne, seules des investigations approfondies et ciblées sur la famille pourraient apporter des éléments de réponse.

femmes et de 28 à 31 pour les hommes en moyenne en milieu urbain entre 1977-92 (ONS).

Bibliographie

- A.A.R.D.E.S. (1979) Association algérienne pour la recherche démographique, économique et sociale. Alger, Etude migrations : premiers résultats synthétiques.
- BOURDIEU, P., EN COLL. BOUHEDJA S. ; RISINE C. ; CIURY C.; (1990).- Un placement de père de famille, la maison individuelle ; spécificité du produit et logique du champ de production. Actes de recherches en sciences spécialisées, n°81/82.- Paris.
- BOURDIEU. P. (1993).- La famille comme catégorie réalisée. Actes de la recherche en sciences sociales, n°100.- Paris, 1993.
- GUETTAS, M. (1991).- Urbanisation et structures familiales en Algérie (1948-1987). Revue française de sociologie, Oct-Décembre.
- GUETTAS, M. ; MEGDICHE, C. ; (1990).- Familles, urbanisation et crise du logement en Algérie. In sociétés contemporaines, n°3.- Paris, l'Harmattan.
- KHODJA, S. BELHOUARI, D. ; HADJII, C. ; OUSSEDIK, F, (1991).- Femmes et fécondité en milieu urbain. Alger, C.R.E.A.D., F.N.U.A.P.
- SAFAR-ZITOUNI, M. (1996). - Stratégies patrimoniales et urbanisation à Alger (1962-1992).- Paris, l'Harmattan.